

Fiche d'offre d'apprentissage

Intitulé de l'offre : Gestionnaire des patrimoines privés (GPP)

=====

MINISTERE : Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION OU SERVICE : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne - Rhône-Alpes et du département du Rhône

LIEU D'APPRENTISSAGE : 3, rue de la Charité 69002 LYON

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR : Division de la Gestion Domaniale – GPP

Le service « gestion des patrimoines privés » (GPP) de Lyon est intégré à la division de la Gestion Domaniale. Il est plus précisément chargé de gérer les successions vacantes (absence d'héritier connu ou renonciation à héritage) des personnes qui en leur vivant, étaient domiciliées dans les départements de l'ancienne région Rhône-Alpes.

Il agit pour le compte de la succession, sous le contrôle et l'autorité du juge judiciaire auquel il rend compte de sa gestion.

DIPLOME REQUIS : Bac ou Bac+2

DIPLOME PREPARÉ : BTS notariat ou Licence Pro Droit, Economie, Gestion, Assurance, Banque, spécialité assurance et gestion de patrimoine ou tout diplôme de niveau équivalent pouvant répondre à l'offre.

METIER ET FAMILLE DE METIERS : Domaine – gestion des successions vacantes

DESCRIPTIF DE L'OFFRE :

La mission confiée au gestionnaire consiste à gérer et à liquider le patrimoine des défunts pour régler les dettes de la succession.

Elle peut déboucher, à défaut d'héritiers ou de légataires, sur l'appréhension en déshérence par l'État du solde de l'actif successoral.

En phase « Enquête », le service recherche la consistance de l'actif et du passif :

- en interne, à partir des bases de données et des documents à la disposition du service ;
- en externe, auprès des services fonciers (service de publicité foncière, cadastre), de divers sites internet, mais aussi en contactant les proches, les notaires, les avocats, les bailleurs, ou toute autre personne détenant des renseignements.

En phase « Gestion », le service est chargé de vendre l'actif de la succession pour payer le passif et de procéder aux opérations de fin de gestion.

Toutes ces opérations sont encadrées par les inspecteurs du service, chaque agent gestionnaire étant chargé d'un portefeuille de dossiers.

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES : 29 juin 2018

DATE DE DÉBUT DU CONTRAT : à compter du 1^{er} septembre 2018

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE :

- connaissances établies ou en cours d'acquisition en matière de droit civil (dévolution successorale, notion d'actif et de passif) ;
- rigueur dans l'application des règles de droit et l'exécution d'une procédure ;
- goût affirmé pour le contact avec le public (héritiers ou légataires) et les professionnels (notaires, avocats, prestataires externes).

CONTACTS :

Pour candidater, le CV et la lettre de motivation seront adressés par courriel à l'adresse suivante :

✉ : drfip69.ppr.personnel@dgfip.finances.gouv.fr

Pour les sujets relatifs aux missions exercées, les questions seront adressées à :

Michel THEVENET, responsable de la division de la gestion domaniale

✉ : michel.thevenet@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 04 72 40 87 60

Marie-Hélène BUCHMULLER, responsable du service Gestion des patrimoines privés

✉ : marie-helene.buchmuller@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 04 72 77.20.16

Pour les sujets relatifs aux modalités de recrutement, les questions seront adressées à :

Sylvie MAZE, responsable de la division des ressources humaines

✉ : sylvie.maze@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 04 72 40 84 24

Christine GONZALEZ, adjointe au responsable de la division des ressources humaines

✉ : christine.gonzalez@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : 04 72 40 87 91